

Laissez-moi vous rappeler, monsieur le Président, que l'industrie du textile et son principal client, celle du vêtement, sont étroitement liés. Cette dernière achète près de 40 p. 100 de la production de textiles, ce qui représente autant que la moitié de ses coûts de production.

La circonscription de Drummond et le Canada vivent à l'heure et au rythme des discussions sur le textile et le libre-échange.

Le total d'emplois dépendant du textile et du vêtement dans la circonscription de Drummond dépasse le nombre de 3 000, ce qui nous indique que cette industrie occupe toujours la plus importante part de l'activité économique de notre région.

Les principales industries sont la Celanese, la Dominion Textile, la Consoltex, les Textiles Monterey, les Textiles Dionne, la Teinturerie Elite, la Drummond Hosiery, et plusieurs autres.

Monsieur le Président, pour vous démontrer l'importance d'une industrie comme la Dominion Textile dans la région de Drummondville, laissez-moi vous dire que cette compagnie génère une masse salariale de 20 millions de dollars par année, qu'elle paie des taxes de l'ordre du 400 000 \$ à la ville de Drummondville, et qu'elle contribue pour plus de 50 000 \$ par année en diverses activités sociales. De plus, elle emploie 700 personnes.

Swift Textiles Canada, une division de Dominion Textile Inc., est de par ses installations manufacturières pour le denim, l'une des usines les plus modernes au monde. La modernisation de ses installations, depuis un an, aura nécessité des investissements de plus de 30 millions de dollars et ce, sans aucune subvention.

Au Québec, Dominion Textile emploie 5 300 personnes dans ses usines de Sherbrooke, Magog, Valleyfield, Granby, Trois-Rivières et Drummondville.

Beaucoup sont étonnés par la taille et l'envergure de l'industrie canadienne du textile et du vêtement. Celle du textile, qui regroupe 1 070 établissements, compte 63 800 employés, dont 43 p. 100 de femmes. Elle est concentrée surtout au Québec et en Ontario, ces deux provinces représentant respectivement 52 et 41 p. 100 de l'ensemble des emplois de ce secteur. La plupart des autres emplois sont centralisés dans les provinces de l'Atlantique.

La valeur totale des livraisons de ce secteur se chiffre à 5,8 milliards de dollars par année. Les exportations interviennent pour environ 11 p. 100 de cette somme, soit 660 millions de dollars. Pour leur part, les importations représentent près du tiers du marché intérieur.

Monsieur le Président, depuis le début des années 1970, l'industrie du textile a maintenu sa part du marché

L'ajournement

intérieur à un niveau plus ou moins constant, soit 70 p. 100 pour ce qui est de la valeur. Pour leur part, les importations proviennent en grande partie d'autres pays industrialisés, plus particulièrement des États-Unis. Cependant, depuis 1980, les pays à faibles coûts de production exercent de plus en plus de pressions sur les pays industrialisés; ils comptent maintenant pour le quart de l'ensemble des importations.

Quant au secteur du vêtement, il englobe les fabricants de vêtements destinés aux consommateurs, aux industries et à d'autres établissements. Les propriétaires de ces industries sont à 99 p. 100 canadiens et on y compte environ 113 000 employés répartis dans quelque 2 500 usines situées principalement dans les grands centres urbains du Québec, pour 60 p. 100 des emplois, de l'Ontario, pour 30 p. 100 et du Manitoba pour 6 p. 100. De plus, près de 75 p. 100 des postes sont occupés par des femmes qui, par surcroît, représentent la majorité des quelque 30 000 employés du secteur qui travaillent à la maison.

Les livraisons de l'industrie sont évaluées à 5,7 milliards de dollars par année; et de ce chiffre, les exportations représentent 4 millions de dollars. Quant aux importations, elles interviennent pour environ 2,1 milliards de dollars par année.

Au cours des dernières années, grâce à l'aide de l'Office canadien pour un renouveau industriel, les membres de l'industrie ont concerté leurs efforts pour accroître la compétitivité de l'industrie en appliquant de nouvelles techniques aux diverses étapes de la production, comme la conception et la fabrication assistées par ordinateur. Jusqu'à présent, ces efforts n'ont pas permis, à eux seuls, de compenser l'avantage de coût dont bénéficient les exportateurs dans les pays à faibles salaires.

Monsieur le Président, l'enjeu est important puisque plus de la moitié des emplois canadiens dans le textile et le vêtement se trouvent au Québec, alors que 55 des 75 comtés dépendent de cette industrie.

L'industrie canadienne du textile est moderne, à haute densité de capital et elle est bien gérée. Cependant, elle est petite en comparaison avec celle des États-Unis, car près de 50 p. 100 de toutes les importations textiles proviennent de ce pays. Dans moins de huit ans, celles-ci entreront en franchise. Par contre, les manufacturiers canadiens auront accès au marché américain, quoique cela exigera des investissements substantiels au Canada et de grandes compétences pour la mise en marché.

L'Accord de libre-échange avec les États-Unis représente un défi majeur d'adaptation pour les producteurs canadiens.

Le gouvernement a l'intention de réduire les tarifs douaniers canadiens sur les textiles à des niveaux approchant ou égalant ceux des tarifs textiles américains.